



Colloque WWF-FNCIVAM :

« *L'évolution de la politique agricole commune :
Quelles perspectives pour une agriculture durable ?* »



Paris, le 14 octobre 2008

Programme

Accueil par un représentant de la FNCIVAM

9h30

Allocution d'ouverture de Michel Barnier : *Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, France*

Introduction : échéances sur l'évolution de la PAC avant et après 2013 :

9h45-10h15

- **Jean-Luc Demarty** : directeur général de la *DG Agriculture et développement rural, Commission européenne*

- **Stéphane Le Foll** : député européen membre de la Commission Agriculture, *Parlement Européen*

Session 1 : Sécurité alimentaire et protection des ressources naturelles : une agriculture économe en intrants pourra t-elle nourrir le monde ?

10h15-11h15

- **Stoilko Apostolov** : directeur, *Foundation for Organic Agriculture Bioselena*, Bulgarie

- **Matthieu Calame** : ingénieur agronome et responsable de programme, *Fondation Charles-Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme*, France

- **Benedikt Haerlin** : directeur, *Foundation for Future Farming*, Allemagne

- Un représentant de la *Fédération internationale des producteurs agricoles* (sous réserve)

Problématiques : Comment produire autant et mieux avec moins ? Quel nouveau cahier des charges pour l'agronomie ? Reconsidérer le rôle de l'innovation sous l'angle des connaissances et des savoir-faire locaux. Rôle de l'agriculture familiale pour assurer la sécurité alimentaire en Europe et dans les pays du Sud.

Session 2 : Production et sauvegarde de la biodiversité : face au changement climatique, quels techniques agricoles promouvoir ?

11h30-12h30

- **Bernard Cressens** : directeur des programmes, *WWF France*

- Un représentant du *Ministère de l'Agriculture et de la Pêche*, France (sous réserve)

- **Jacques Morineau** : producteur et président, *Réseau agriculture durable*, France

- **Ariel Brunner** : responsable Politiques agricoles européennes, **Birdlife International**

Problématiques : Comment considérer la biodiversité comme un facteur de production ? Comment gérer les risques et aléas climatiques par des systèmes de production et des techniques agricoles moins vulnérables, qui ne contribuent pas au réchauffement climatique ? Comment réhabiliter des formes d'élevage productif au Nord et au Sud, qui entretiennent l'environnement ?

Session 3 : Quel(le)s incitations et contrats pour rémunérer les services sociaux et environnementaux des exploitations agricoles ?

14h00-15h00

- **Philippe Pointereau** : responsable pôle Agroenvironnement, **Solagro**, France

- Un représentant du **Ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire**, France

- **Un représentant du réseau WWF**

- **Un représentant d'une collectivité locale** (protection des zones de captage d'eau potable par l'agriculture biologique) (*sous réserve*)

Problématiques : Quelles incitations pour soutenir l'agriculture durable et l'agro-environnement dans le cadre de la PAC, et pour soutenir quoi (produits, techniques, territoires...) ? Quels instruments de la PAC peuvent être activés selon les cibles ?

Session 4 : De nouveaux défis pour le développement rural intégré : l'agriculture péri-urbaine et des systèmes alimentaires locaux à réinventer

15h15-16h15

- **Hannes Lorenzen** : représentant du réseau **CURE (Convention pour une Europe urbaine et rurale durable)**, Belgique

- **Gilles Maréchal** : coordinateur, **Fédération Régionale des CIVAM Bretagne**, France

- Un représentant de la **Région Nord Hollande**, Pays-Bas

Problématiques : Comment intégrer les démarches innovantes et les filières émergentes qui valorisent une agriculture de proximité et le maintien de petites unités de production, notamment autour des zones péri-urbaines, dans le soutien au développement rural prévu par la PAC ?

Conclusion par le Président du WWF France 16h30